

Ordre du jour de la réunion

- Gestion volumétrique de l'eau d'irrigation :
 - État de la ressource en eau – DDT18
 - Bilan de la campagne d'irrigation agricole 2023 – AREA Berry
- Test d'étanchéité du Canal de Berry - SCB
- Etudes en cours :
 - Démarche inter-SAGE : projet CAYAC nappe du Jurassique supérieur en partenariat avec le BRGM – état d'avancement
 - Démarche HMUC Cher – Hydrologique Milieux Usages Climat – état d'avancement, point sur la prestation suivis piézométriques

Étaient présents :

Prénom NOM	fonction, structure
Marie ARDIET	<i>Animatrice Concert'eau Cher, EPLoire</i>
Gérard BARACHET	<i>Vice-président, FDAAPMA18</i>
Gilles BENOIT	<i>Président, SIVY</i>
Julien CLOUZET	<i>conseiller, Chambre d'agriculture du Cher</i>
Monique CONVERGNE	<i>ARECABE</i>
Jean-Marie DELEUZE	<i>Vice-président de la CLE SAGE/Maire de Verneuil</i>
Marielle DUBOIS	<i>Chambre d'agriculture du Cher</i>
Stephane DUBOIS	<i>Directeur, Syndicat du Canal de Berry</i>
Cécile FALQUE	<i>Animatrice du SAGE Yèvre-Auron, EP Loire</i>
Caroline FAUCONNIER	<i>technicien police de l'eau, DDT18</i>
Lucie JAMET	<i>chargé d'étude, Nature18</i>
Juliette JARRY	<i>inspecteur de l'environnement, OFB</i>
Michele JEGOU	<i>AMB</i>
Jérémy JOLIVET	<i>responsable de la collectivité, SIVY</i>
Alexia JOURDIN	<i>Chargée de mission, AREA Berry</i>
Baptiste LAMELOT	<i>AREA Berry</i>
Anne-Marie LAMY	<i>administratrice, Nature18</i>
Jacques LAMY	<i>adminitrateur, Nature18</i>
Loan LETELLIER	<i>technicien police de l'eau, DDT18</i>
Benoit MOREAU	<i>président du SIAB3A</i>
Pape Youssou NDIONE	<i>chargé de projet HMUC Cher, EP Loire</i>
Christelle RAILLARD	<i>Référente eau potable, ARS</i>
Lise RENAUT	<i>Cheffe du Bureau REMA, DDT18</i>
Sébastien SABATIER	<i>Confédération paysane 18</i>
Magaly SANTINI	<i>Responsable du service hydrogéologie eau potable, Bourges+</i>
Michel SEYTEL	<i>Syndicats des irrigants Yèvre-Auron</i>
Ethel VERDIER	<i>stagiaire SIVY</i>
Henri ZAGO	<i>AMB</i>

Étaient excusées : Rémy MARQUES, AELB – Hugo TEIGNE-SOULIGNAC, DREAL – Benoit PROFFIT, Président d'AREA Berry

1 État de la ressource en eau – DDT18

Voir support ci-joint (diapo 1 à 17)

Arrêtés de restriction 2023

M. LETELLIER fait état des arrêtés de restriction et de gestion volumétrique pris en 2023. La restriction de -20% liée aux seuils piézométriques du 1^{er} avril a été déclenchée sur les 3 sous bassin de Yèvre-Auron disposant de ce type d'indicateur. L'année a été marquée par une canicule à partir de mi-août, entraînant des étiages tardifs et durables au niveau départemental. Une situation de crise généralisée à tous les cours d'eau a été observée (échelonnée entre fin août et fin septembre), sauf Grande Sauldre et Yèvre aval, placés en Alerte Renforcée, et a même concerné le bassin Loire-Allier, ce qui est une situation très exceptionnelle.

M. MOREAU évoque un problème sur la station de l'Auron à l'Ormediot – Bourges, qui lors du recalage par la DREAL a en fait franchi le débit de crise mi-août pour un arrêté de restriction en crise pris au 29 septembre. Il demande si la station est bien fiable ?

Il ne semble pas à Mme FALQUE que cette station ait posé des difficultés historiquement, mais les conditions d'éclairement de la station ou autres facteurs peuvent expliquer ce problème en 2023. Elle indique que ce point a été évoqué avec la DDT et la profession agricole en préparation de cette réunion en décembre et qu'il avait été convenu que la DDT devait se rapprocher de la DREAL pour examiner la fiabilité de la station hydrométrique en amont du même bassin, située au Pondy. En effet, cette station pourrait servir de point d'attention pour évaluer si celle de l'Ormediot semble renvoyer une valeur erronée. Par exemple si le Pondy est < au débit réservé du plan d'eau de Goule – 30l/s - cela montrerait qu'il n'y a aucun autre apport de bassin, donc que la situation est critique ; dans ce cas, si la station de l'Ormediot n'est pas « raccord », demander expressément un recalage DREAL.

Mme RENAUT indique qu'il existe aussi le réseau ONDE ne nécessitant pas d'appareillages sensibles donc très fiable.

Etat de la ressource en eau

M. LETELLIER présente la situation des nappes au niveau du département du Cher au 11 février 2024, qui est en situation moins pire que 2023 à même date. Au vu de la carte synthétique et des indicateurs agrégés, la décharge est amorcée depuis fin janvier mais des pluies sont attendues dans les prochains jours. Le taux de remplissage des nappes est globalement entre la moyenne et la quinquennale sèche.

M. BENOIT craint que l'on rejoue le scénario de l'an passé. Il demande si les prévisions trimestrielles de Météo-France sont connues et si, au regard des faibles niveaux des nappes, une anticipation est possible ?

Les échanges portent sur la réactivité des nappes sur Yèvre-Auron et le fait que les pluies hivernales ne soient pas terminées. La DDT et la profession agricole rappellent que l'indicateur piézométrique est au 1^{er} avril.

M. BARACHET exprime également ses inquiétudes et craint que les prélèvements sur des niveaux globaux de plus en plus bas induisent des cônes de rabattement de plus en plus grands et impactant. Mme RAILLARD, ARS, précise que dans les études d'Aires d'alimentation de captage d'eau potable, les impacts des cônes de rabattement sont étudiés.

M. JOLIVET demande s'il est possible d'analyser l'évolution au fil du temps de la recharge des nappes notamment pour voir si les périodes de sécheresse impactent la cinétique de la recharge (sols sec, reprise de la végétation en « dormance » ... qui peuvent influencer l'infiltration efficace) ?

Mme FALQUE indique que pour la nappe du Jurassique supérieur, la recharge est étudiée précisément mais elle posera explicitement la question au BRGM ; les équipes du BRGM ont d'ailleurs indiqué en inter-SAGE en janvier qu'ils modélisaient le bloc « sol » actuellement.

Mme FALQUE rappelle la mise à disposition d'indicateurs de suivi de la ressource en eau sur le site internet du SAGE, dans la rubrique « cartographie interactive » <https://www.eptb-loire.fr/Cartographie/html/yevre-auron/sommaire.html> .

2 Bilan de la campagne d'irrigation agricole 2023 – AREA Berry

Voir support ci-joint (diapo 18 à 32)

2.1 Rappels du rôle de l'OUGC et des conditions hydro-climatiques de la campagne 2023

Mme JOURDIN rappelle le fonctionnement de l'OUGC. Elle précise :

- que le « printemps » en agriculture irrigués couvre la période avril/mai/juin
- qu'un tour d'eau équivaut à un apport d'environ 30mm
- que les bilan hydro-climatiques sont présentés pour un sol disposant d'une RU – réserve utile - de 75mm, ce qui un « bon » sol pour la Champagne berrichonne, dont la moyenne est plutôt à 50mm.

M. LAMELOT précise que selon l'équipement d'irrigation, un tour d'eau peut être apporté en 1 à 7jours. Par exemple un pivot délivre 5mm/jour, donc il faut 6/7 jour pour faire un « tour d'eau ». Il indique que le maïs par exemple perd 7-8mm par jour en été en ETP. Il précise aussi qu'à irrigation équivalente, un maïs produit plus de matière sèche qu'un blé, il est plus efficace en termes de consommation d'eau.

M. BARACHET rappelle que la période d'irrigation n'est toutefois pas la même et qu'il y a moins d'eau disponible en été. Il demande si dans le cadre de secteur, comme l'AAC du Porche, où il y a une diversification nette et suivies des cultures un effet de baisse sur les consommations en eau pour l'irrigation a été constaté ?

Mme SANTINY répond que ce paramètre n'est pas suivi puisque l'objet du Contrat territorial de captage porte sur le volet qualité (nitrates)

2.2 Bilan des prélèvements

Mme JOURDIN indique que les restrictions sont intervenues tôt en 2023 après une mauvaise recharge hivernale de la nappe induisant -20% au départ de la campagne le 1^{er} avril sur les 3 bassins dotés d'un tel indicateur (Auron-Airain-Rampennes, Colin-Ouatier-Langis et Yèvre amont). Toutefois, les pluies de fin juin et début aout sont arrivées au bon stade de développement des cultures d'été, ce qui a permis de limiter en partie les tours d'eau. Cependant les fortes chaleurs d'aout ont nécessité de l'irrigation en aout et des restrictions d'usages ont été émises à partir du 18 aout.

Les indices de consommation du volume autorisé sont relativement faibles en 2023 par rapport aux années précédentes. Il n'y a pas eu de dépassement dans les volumes consommés.

Mme SANTINY demande comment se passe les choix culturels au regard d'une année comme 2023 ? Mme DUBOIS indique qu'il y a 2 niveaux de choix : l'assolement dans un 1^{er} temps puis sur quelles parcelles le matériel est installé. Elle explique par exemple qu'elle a fait le choix au niveau assolement de remplacer le maïs par du tournesol au regard de la mauvaise recharge hivernale des nappes. Elle a dû semer 3 fois car les semis ont été mangés par les corvidés et les rendements ont été moindres.

Les échanges portent sur la capacité du maïs à résister à de fortes chaleurs (32°C environ, contre 25° pour l'herbe et 27°C pour le sarrasin) ce qui est un atout au regard des températures estivales que doivent supporter les cultures d'été. M. LAMY rappelle que le maïs est toutefois peu destiné à la consommation humaine directe. M. BARACHET pense que quand le maïs est en bord de cours d'eau, cette capacité de résistance a un impact plus conséquent qu'une autre plante, qui entrerait alors en dormance, en continuant à puiser via le réseau racinaire dans la nappe d'accompagnement en condition de forte chaleur.

Les échanges portent sur la possibilité d'avoir un bilan des volumes consommés par culture. AREA Berry dans le cadre d'une action Concert'eau Cher compile les surfaces de cultures irriguées dans les bilans de campagne (diapo 29), mais il n'est pas possible d'avoir un détail de volume par culture. En effet, un même pivot peut par exemple arroser 2 ou 3 cultures différentes. Mme RENAUT demande si cette compilation de surfaces sera toujours faite après Concert'eau ? Mme JOURDIN explique que ce traitement demande du temps donc des financements ; traitement pas ailleurs non compris dans les missions de base d'un OUGC. M. SEYTEL évoque aussi la confidentialité de certaines données.

Les échanges portent sur les cultures non irriguées. Il est demandé combien représente les surfaces irriguées et s'il serait possible d'imaginer une économie agricole beaucoup moins irriguée, notamment sur les céréales ? Ces éléments seront abordés dans les analyses menées par Concert'eau ; cela relève de choix économiques et sociétaux.

3 Test d'étanchéité du canal de Berry - SCB

Voir support joint (diapo 33 à 62)

Les participants partagent leur intérêt sur les investigations menées qui paraissent pertinentes et complètes. Mme SANTINY demande s'il y a une interprétation plus poussée sur les taux de nitrate mesurés ? M. DUBOIS indique que ce n'est pas l'objet, tout en précisant que ces concentrations montrent les phénomènes de dénitrification dans le canal, phénomène non surprenant puisqu'utilisé dans les stations de lagunage de traitement des eaux usées par exemple.

Les échanges portent sur l'intérêt de remettre de l'eau dans cette portion de Canal. Les investigations réalisées vont permettre d'alimenter les éléments d'aide à la décision en évaluant l'ensemble des paramètres : couts, usages, paysages, prélèvements en eau etc.

M. MOREAU rappelle qu'aux estimatifs de cout des travaux sur le bief il faut ajouter le cout de la mise en conformité de la prise d'eau, notamment au regard de la continuité écologique.

Mme RENAUT rappelle également la nécessité de s'assurer de la disponibilité de volumes prélevables. Mme FALQUE rappelle les 2 dispositions du PAGD du SAGE Yèvre-Auron :

- priorisation des tronçons à « enjeux forts » pour l'étanchéification ;
- mettre en conformité les ouvrages de prélèvements et déterminer les débits prélevables. En terme de volumes prélevables, le Canal serait compris dans les « usage industriels » : il n'y quasiment pas

de marge de manœuvre. Une des piste de réflexion à moyen terme porterait sur la définition de volumes prélevables hivernaux pour cet usage, en lien avec la démarche HMUC.

M. JOLIVET demande si les élus su SCB ont déjà émis des orientations politiques au regard de ces éléments de connaissance ?

M. DUBOIS indique qu'il doit finaliser l'analyse avec les derniers résultats attendus et que ce sera en effet la prochaine étape.

4 Questions diverses

4.1 Modélisation nappe du Jurassique supérieur – partenariat inter SAGE/BRGM

Voir support joint (diapo 63 à 71)

Après un état d'avancement de la construction du modèle, il est évoqué :

- Le retard pris sur de la mensualisation des prélèvements/rejets, qui demande à la cellule animation et aux partenaires agricoles (Chambre d'agriculture, FDGEDA, AREA Berry) du temps dont ils ne disposent que partiellement ;
- les incertitudes de financement pour l'exploitation du modèle dans l'étape suivante (scénarios exploratoires Concert'eau puis actualisation des volumes prélevable dans le cadre de HMUC Cher) ;
- Le décalage de planning de la démarche HMUC Cher, qui devra être confirmé au cours du 1^{er} semestre à la CLE.

Mme RENAUT attire l'attention sur l'influence de la pluviométrie sur les débits de rejets de station d'épuration.

4.2 Démarche HMUC – Hydrologique Milieux Usages Climat – Cher état d'avancement général, point sur la prestation de suivi piézométriques

Après un état d'avancement de la démarche, Mme FALQUE invite les participants à partager l'atlas terrain, des mesures piézométriques qui ont été confiées à CPGF Horizon et Suez, dans leurs structures respectives et qui a été envoyé par mail.

L'ordre du jour étant épuisé M. DELEUZE remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les échanges riches.